



Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 31 Mai 2024

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent, Maire

Conseillers présents : (9) : Mmes GRILLOT Isabelle et JEANDOT Julie.
Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice,
DUC Pierre, DUPAS Jean Pierre et MOUREZ Jean Christophe.

Conseiller excusé (1) : Mr GENTAS Dominique

Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Mr DANJEAN Pierre de son mandat de conseiller municipal à partir du 1^{er} avril 2024. Cette démission a été validé par la Préfecture.

A ce jour officiellement 10 conseillers municipaux à Blois sur Seille.

Pouvoir (0) :

Votants : 9

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mr DUC Pierre

Début de séance : 18 h 30

* Le compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 29 mars 2024 est approuvé à l'unanimité des élus.
Mrs le Maire et le Secrétaire signent le registre et archivent et affichent le procès-verbal.

1- Urbanisme : Étude de devis :

Viabilisation pour le raccordement en eau de deux parcelles de 1000 m² chacune, sur la parcelle cadastrée Blois sur Seille, section ZB, n° parcelle 113, lieu-dit Chaumois Boivin.

Présentation des devis par Mr le Maire, des entreprises OUTHIER et GUINOT.

L'unanimité des élus présents approuve le devis de l'entreprise OUTHIER, pour une valeur de 5940€.

2- Cimetière : Étude de devis, pose barrière de sécurité

Le projet est d'installer une barrière le long de la Seille entre l'alambic et l'écluse afin de sécuriser le cimetière.

Différentes entreprises ont été contactées : Mr le Maire présente les différents devis proposés.

L'unanimité des élus présents approuve le devis de l'entreprise Val de Seille Paysage à Voiteur pour une valeur de 2492,40€, en s'assurant de l'accessibilité des bords de la Seille pour son entretien par l'employé communal et de la largeur du passage entre la Seille et l'église par les entreprises de pompes funèbres.

3- Organisation tours de garde élections Européennes du 9 juin 2024

Les tours de garde du bureau de vote sont organisées comme suit :

- de 8h00 à 9h30 : Mr Laurent BESANÇON, président-délégué du bureau
Mr Hervé CHAMBARD
Mr Denis CHAMBARD
- de 9h30 à 12h00 : Mr Jean Pierre DUPAS, président-délégué du bureau
Mme Isabelle GRILLOT
Mr Dominique GENTAS
- de 12h00 à 14h30 : Mr Patrice CHEVASSUS, président-délégué du bureau
Mme Julie JEANDOT
- de 14h30 à 17h00 : Mr Pierre DUC, président-délégué du bureau
Mr Jean Christophe MOUREZ
Mr Camille MACE
- de 17h00 à 18h00 : Mr Laurent BESANÇON, président Du bureau
Mr Hervé CHAMBARD
Mr Denis CHAMBARD
- Après 18h00 : Dépouillement : Mr Laurent BESANÇON, président du bureau
Mr Hervé CHAMBARD
Mr Denis CHAMBARD
Mr Pierre DUC
Mr Jean Christophe MOUREZ

Mr le Maire informe le Conseil que les procurations sont recevables jusqu'au 9 juin 2024, 8h00. Il nous informe de la possibilité de visites de délégués de listes départementaux durant cette journée d'élections.

4- Commissions CCBHS : informations des délégués

Il n'y pas eu de rapports de la part de chaque délégué.

5- Questions diverses

* Mr le Maire a été contacté par les scouts de St Genis Laval (Rhône). Ils proposent une journée d'action entre le 19 et le 30 août sur la commune, avec pour projet la valorisation de la nature (nettoyage, ...).

Avant de se prononcer et de valider cette demande, le Conseil souhaite avoir plus de renseignements : nombre de jeunes, leur hébergement, l'encadrement, les activités proposées, ...
Mr le Maire les contactera.

* Mr le Maire fait un point sur le projet Grand Site : Plusieurs actions préparatoires sont programmées, entre autres sur « l'esprit des lieux », ressentis des habitants sur leur cadre de vie. Une personne a été embauchée, « la cueilleuse de mémoire », par la CCBHS pour suivre cette action. Elle sera présente en Mairie de Blois sur Seille le lundi 17 juin, entre 14h00 et 15h00, pour recueillir le ressenti des habitants.

* Mr le Maire est interrogé sur le projet restauration de l'alambic et de l'aménagement de la place du village. Il rappelle que la restauration de l'alambic a été validé en Conseil, mais pas l'aménagement de la place. Il précise que dans le cadre du projet Grand Site, il y a la possibilité de rénovations et d'aménagements de mobiliers, tels les belvédères, l'aire de détente St Anne, la place, ...
Mr le Maire préfère attendre qu'il y ait plus d'opportunités techniques et financières avec les possibilités du Grand Site, avant d'entreprendre ces travaux de restauration.

* Distribution du dernier bulletin municipal.

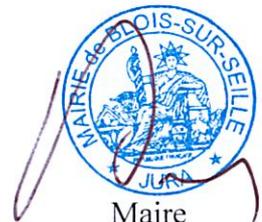
Fin de séance : 19H40.

Mr DUC Pierre



Secrétaire

Mr BESANÇON Laurent



Maire